

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE (3E ANNÉE) PARCOURS FLE

Résumé de la formation

Type de diplôme : Licence LMD (L3)

Domaine ministériel : Lettres classiques, Modernes, Art, Sciences du Langage

Présentation



Plus d'infos

Niveau d'étude : bac+3 ou 4

En savoir plus

Site Licence Science du Langage, Français Langue Étrangère [↗](#)

Le parcours « français Langue Etrangère » se fixe pour objectif la formation des futurs professionnels de la diffusion du français langue étrangère et/ou langue seconde. La formation vise :

- l'étude des différents domaines de la linguistique et de leurs applications en didactique : lexicologie, énonciation et pragmatique, syntaxe, phonétique et phonologie,
- l'étude des travaux liés au plurilinguisme, aux contacts interculturels,
- l'analyse des méthodologies mises en oeuvre en FLE / langue seconde,
- l'analyse de situations pédagogiques en classe de français langue étrangère,
- la connaissance des enjeux liés à l'enseignement d'une langue étrangère : réflexion sur les rapports entre langue et culture, étude du texte littéraire, analyse du texte de presse,
- l'étude des littératures francophones.

La licence Sciences du Langage, parcours *Français Langue Étrangère* ne comporte pas de stage professionnel obligatoire. Toutefois, les étudiants qui le souhaitent peuvent demander à effectuer un stage pratique dans une classe de français avec des élèves non francophones, ou dans un organisme s'intéressant à la promotion et à la diffusion du français.

Informations supplémentaires

Démarches d'inscription

Contenu de la formation

Les cours de cette formation sont accessibles sur la plateforme UniversiTICE.

Contrôle des connaissances

La Licence 3, parcours FLE, est obtenue après 2 semestres d'études.

Les connaissances sont évaluées sous forme de contrôles continus - réalisés au cours du semestre - et/ou d'épreuves terminales. Chaque Unité d'Enseignement (UE) est affectée d'un coefficient.

Deux sessions d'examens sont organisées par année universitaire :

- Session 1 : Les examens se déroulent toujours au **mois de Janvier**. Ils ont lieu à l'Université de Rouen ou dans les centres d'examens accrédités à l'étranger.

- Session 2 : Elle comprend les examens de rattrapage et se déroule **mi Mai** (centres à l'étranger) ou **mi Juin** (Université de Rouen).

Chaque semestre est affecté de 30 crédits ou **ECTS** (*European Credit Transfert System*). Pour valider son année, un étudiant doit capitaliser 60 crédits.

Insertion professionnelle

En savoir plus sur l'insertion professionnelle : les enquêtes de l'OVEFIP

Composante

Rouen : Université de Rouen Normandie

Responsable(s)

MORTAMET Clara

Contact(s) administratif(s)

Laure BARON

laure.baron@univ-rouen.fr